Suivant l'Ordre du jour, le bill (5), intitulé: "Loi concernant le ministère des Munitions et approvisionnements", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit bill soit déféré au comité plénier séance tenante.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier pour étudier ledit bill.

## (En comité)

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance et

L'honorable sénateur Robinson, dudit comité, fait rapport que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

La question d'agrément étant posée.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (10), intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (12), intitulé: "Loi de taxation sur les surplus de bénéfices" est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit bill soit déféré au comité plénier séance tenante.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier pour étudier ledit bill.

## (E'n comité)

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, fait rapport que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

La question d'agrément étant posée, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.